

Dans quelle mesure l'alimentation est-elle un levier d'engagement pour promouvoir une citoyenneté active et responsable ?

LAURE PHILIPPOTEAU

MOTS-CLÉS : CITOYENNETÉ ALIMENTAIRE, DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE, ÉDUCATION POPULAIRE, ENGAGEMENT CITOYEN, POUVOIR D'AGIR

Le dernier rapport annuel sur l'état de la France du Conseil économique social et environnemental (CESE) met en lumière une perte de confiance des Français dans la démocratie (Thoury, 2024). Cette perte de confiance est causée par des inégalités grandissantes et le sentiment d'impuissance des individus face à des politiques qui sont perçues comme déconnectées de leur réalité. Ce constat questionne les modalités de l'engagement citoyen et du développement du pouvoir d'agir citoyen pour contrebalancer ce sentiment d'impuissance.

En réponse à ces questions, l'association Du vote à l'assiette fait le pari que l'approche par l'alimentation peut être un bon vecteur d'engagement des citoyens et peut les amener à développer leur capacité d'agir sur des sujets ayant une dimension politique. L'association a été créée en 2024 en amont des élections européennes, avec pour mission d'engager les citoyens sur le thème des politiques alimentaires. L'association établit aujourd'hui sa feuille de route pour continuer sa mission en vue des municipales de 2026. Par la présente étude, elle souhaite mieux comprendre si l'alimentation est un levier efficace pour l'engagement citoyen et le cas échéant, comment les initiatives portées par la société civile peuvent l'activer.

L'ALIMENTATION, UN LEVIER EFFICACE POUR L'ENGAGEMENT CITOYEN DES MANGEURS

Comment définir engagement citoyen, citoyenneté active et responsable, pouvoir d'agir ?

L'engagement civique (ou citoyen) peut être défini par la « *participation active des individus au sein d'une communauté ou d'une société pour traiter des questions sociales, politiques et environnementales, ainsi que pour contribuer au bien-être général de la communauté* » (Jain, 2024). L'engagement citoyen peut prendre plusieurs formes. Si le vote reste la forme la plus répandue (réservée par ailleurs aux personnes ayant la nationalité française, ce qui n'est pas le cas de tous les habitants¹), l'engagement citoyen peut également prendre de multiples autres formes : bénévolat dans une association, service communautaire, actions de sensibilisation ou de plaidoyer. Ces démarches témoignent de la volonté politique des individus à être acteurs de leur environnement.

Susciter une citoyenneté active et responsable suppose d'abord d'intéresser les individus pour les engager sur un sujet. Ensuite, l'adjectif « active » suppose qu'ils participent et qu'ils

1. Sur ce sujet, voir la synthèse Jipad suivante de Bright Little-Tetteh. *L'alimentation au service de la citoyenneté – Quand l'alimentation nourrit la démocratie.*

s'impliquent dans un projet citoyen. Or la participation citoyenne n'est pas naturelle et suppose un apprentissage des valeurs et des outils de la citoyenneté (Carrel, 2013). Enfin, le mot « responsable » induit la notion de citoyenneté éclairée. Cette notion en elle-même suppose une acquisition de savoirs sur les enjeux liés à la question traitée.

Le pouvoir d'agir citoyen est intrinsèquement lié au développement d'une citoyenneté active et responsable. Il représente pour les individus non seulement la possibilité d'agir en théorie, mais aussi de disposer des ressources concrètes et de la légitimité pour transformer ce pouvoir théorique en actions réelles dans un contexte social donné.

L'alimentation : un élément omniprésent porteur d'enjeux individuels et collectifs

L'approche par l'alimentation constitue un très bon point de départ pour fédérer autour d'une cause, et ce pour plusieurs raisons :

- L'alimentation est omniprésente dans nos vies. S'alimenter est un acte quotidien, qui conditionne nos modes de vie car cela demande du temps (approvisionnement, préparation des repas), des moyens (argent et équipement) et des connaissances (savoir cuisiner).
- L'alimentation a une dimension affective et émotionnelle très forte. Elle nous relie à l'intime car elle est le marqueur de notre identité physique, culturelle et sociale, ainsi qu'au collectif car les repas sont constitutifs des rapports sociaux (Fischler, 1990). Elle a aussi un potentiel de convivialité qui fédère.
- L'alimentation conditionne également notre santé. Hippocrate, le père de la médecine disait : « *Que ton aliment soit ta première médecine* ».
- L'alimentation est un sujet concret et accessible dont tout le monde peut parler et qui est actionnable à l'échelle individuelle, car nous sommes tous des mangeurs.
- Enfin, l'alimentation porte des enjeux forts de transition écologique et d'égalité sociale. Le système alimentaire dominant montre ses limites avec des impacts négatifs sur le climat, la biodiversité et les ressources naturelles. Le productivisme à l'œuvre dans l'industrie alimentaire n'a pas réussi à endiguer

les problèmes d'égalité d'accès à l'alimentation (Sen, 1983) et les chiffres montrent que les problèmes d'obésité touchent en priorité les classes populaires².

Un vecteur fédérateur qui suscite un engagement citoyen multiforme

L'universalité et la matérialité de l'alimentation en font un bon vecteur de sensibilisation à des questions de durabilité ou de santé publique (par exemple, sensibilisation au gaspillage alimentaire). L'aspect convivial de l'alimentation fédère et constitue un point d'accroche de nombreuses associations pour inciter à la participation et pour créer du lien. Les choix de « consom'acteurs », qu'ils soient individuels ou collectifs, peuvent contribuer à une meilleure justice sociale (par exemple, meilleure rémunération des producteurs), à la transition écologique (par exemple, manger bio, végétarien) ou à la qualité de leur environnement immédiat (par exemple, maintien des commerces de proximité). Enfin, à l'heure où plus de trois millions de Français ont recours aux banques alimentaires³, l'alimentation peut constituer de fait un outil de solidarité active permettant d'agir directement sur le phénomène de la précarité alimentaire.

DES ENGAGEMENTS QUI NE DÉVELOPPENT PAS TOUS LE MÊME POUVOIR D'AGIR CITOYEN

Suite au constat ci-dessus, divers types d'engagements citoyens peuvent émerger autour de l'alimentation, mais tous ne développent pas le même pouvoir d'agir citoyen.

L'aide alimentaire : une passerelle vers la participation citoyenne active

L'aide alimentaire constitue un fort vecteur d'engagement citoyen, avec la mobilisation de plus de 200 000 bénévoles en France. Au-delà de l'aide matérielle immédiate, ces structures permettent de rétablir du lien social pour les personnes en situation d'isolement. Elles

2. <https://www.inegalites.fr/L-obesite-touche-de-maniere-inegale-les-milieus-sociaux> (consulté le 15/03/2025).

3. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6466177#on-glet-2> (consulté le 12/03/2025)

constituent un point d'entrée vers diverses formes d'accompagnement social, comme l'aide à la recherche d'emploi ou l'accès aux droits. Ces structures favorisent également la participation des bénéficiaires eux-mêmes. Par exemple, les Restos du cœur font état du fait que 15 % de leurs bénévoles sont aussi des personnes accueillies⁴.

Ces éléments montrent que l'aide alimentaire est une passerelle pour plus d'engagement citoyen et une première étape vers le retour à la dignité et l'émancipation des personnes précaires. Cependant, le fait qu'elle traite des effets de la précarité alimentaire plutôt que de ses causes structurelles constitue une limite intrinsèque à sa capacité de développer le pouvoir d'agir des citoyens. Pour dépasser ce constat, les pistes à explorer sont dans la complémentarité avec d'autres approches : développer des projets comme des jardins partagés où les personnes accueillies peuvent davantage s'investir, promouvoir une gouvernance partagée pour un meilleur équilibre de pouvoirs entre « ceux qui donnent » et « ceux qui reçoivent », etc. (Cantuel, 2024).

Les systèmes alimentaires alternatifs : vers plus de contrôle par les citoyens

Diverses initiatives citoyennes autour de l'alimentation se sont développées ces vingt dernières années pour essayer de tendre vers des systèmes plus durables et plus justes (Le Velly, 2017) : adhésion à une association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP), supermarchés coopératifs, participation à un jardin partagé ou à une ferme urbaine, etc. Ces structures visent à répartir plus équitablement la valeur et à recréer du lien social entre consommateurs et producteurs, dans une démarche inclusive. La coopérative en circuit court Cocoricooop à Ciney (Belgique) a développé un système de vente en ligne ainsi qu'un magasin accessible à tout le monde. En proposant des produits certifiés bio en majorité, mais aussi des aliments non certifiés, elle a tenté d'appliquer le système participatif de garantie (SPG), soit un processus d'assurance qualité permettant aux consommateurs

(avec d'autres producteurs de la même filière) d'aller visiter les producteurs locaux pour mieux comprendre la valeur de leur travail. Le fait que le projet promeuve une alimentation locale sur un territoire précis (sept communes rurales de la région du Condroz) permet de sortir des clivages socio-économico-culturels classiques. Tout le monde, du producteur au consommateur, se rassemble pour collaborer autour d'un même projet, sans jugement. Dans cette même coopérative, la participation au fonctionnement des structures permet aux citoyens bénévoles issus de divers milieux de développer de nouvelles compétences : logistique, ensachage, assemblage des commandes, livraisons, aide au magasin, etc. Le travail collectif favorise les liens sociaux et la convivialité, ce qui aide certaines personnes à sortir de l'isolement (Guns, 2025). Ici, le pouvoir d'agir se développe donc principalement autour d'une reprise de pouvoir via l'organisation collective et l'acte d'achat militant.

La démocratie alimentaire : pour une citoyenneté et un pouvoir d'agir renforcés

Pour aller encore plus loin dans le développement du pouvoir d'agir citoyen, il faut élargir le rôle que les mangeurs peuvent jouer dans le façonnage de leur environnement alimentaire. En introduisant le concept de « démocratie alimentaire », Tim Lang vise à redonner aux citoyens du pouvoir sur leur alimentation (Lang, 1998). Il introduit également la notion de « citoyenneté alimentaire ». Cette citoyenneté donne aux individus des droits et des responsabilités au sein du système alimentaire, et elle requiert une participation plus active de tous les citoyens – y compris les plus défavorisés – aux décisions qui façonnent ce système alimentaire. Les chercheurs Dominique Paturel et Patrice Ndiaye ont repris le concept et présentent la démocratie alimentaire « *comme un cadre de pensée et d'action collective qui va promouvoir la citoyenneté et la justice sociale via l'accès, la participation et le pouvoir d'agir de tous les acteurs du système alimentaire, et ce pour retrouver les moyens d'orienter l'évolution de leur système alimentaire à travers leurs décisions et pas uniquement leurs actes d'achat* » (Paturel & Ndiaye, 2019). C'est sur cette base que s'observent de nouvelles formes de démocraties alimentaires, telles que les expérimentations menées à Montpellier et à Cadenet.

4. https://www.restosducœur.org/wp-content/uploads/2023/01/etude-observatoire_benevolat_220112.pdf (consulté le 12/03/2025)

DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE : RETOURS D'EXPÉRIENCE DE MONTPELLIER ET CADENET

Une participation citoyenne active mais essentiellement dans les comités citoyens

L'expérimentation de caisse alimentaire commune conduite à Montpellier (34) depuis 2022 a pour objectif de tester un dispositif permettant à 370 expérimentateurs de dépenser 100 EUR par mois dans des lieux de distribution alimentaire conventionnés. Un comité citoyen composé de 60 expérimentateurs gère le fonds au moyen d'une gouvernance démocratique et décide de manière collective de certains aspects stratégiques du dispositif, comme les critères de conventionnement. Le récent rapport de la caisse offre un premier retour d'expérience sur les taux de participation du projet (Scherer *et al.*, 2024). Sur les 370 participants inscrits en 2022, 297 étaient toujours actifs en 2024. Au niveau du comité citoyen, il y a eu 60 % de participation régulière aux réunions mensuelles. Toutefois, il en ressort que la participation a été beaucoup plus limitée en dehors du comité citoyen, avec 48 % des expérimentateurs qui n'ont jamais pris part à un événement de la caisse. La participation semble donc être en partie liée au degré d'implication dans le projet.

Du côté de Cadenet (84), la participation s'est construite de manière différente. Le projet avait pour objectif la création d'une caisse locale de sécurité sociale alimentaire. Il a d'abord été abordé sous un angle réflexif, avec la constitution en 2020 d'un collectif local de l'alimentation [de Cadenet] (CLAC). Une vingtaine d'habitants ont suivi ensemble un parcours d'apprentissage et ont construit une vision commune et les modalités opérationnelles du projet. L'implication dès le départ a été très forte, avec des citoyens qui se sont réunis tous les quinze jours pendant plus de deux ans, uniquement pour débattre des modalités du projet ! Pour Éric Gauthier du CLAC, les gens étaient « *accros à l'exercice de la démocratie* » (Gauthier, 2025).

Les comités citoyens : espaces privilégiés pour le développement du pouvoir d'agir

Toujours selon le rapport de la caisse alimentaire de Montpellier, malgré une évolution des perceptions pour tous les expérimentateurs confondus (70 % ont changé leur regard sur la

précarité alimentaire et 53 % leur perception du coût de l'alimentation), le pouvoir d'agir semble se développer plus fortement au sein du comité citoyen. Les résultats démontrent clairement le potentiel de développement de compétences et de confiance en soi de cette initiative sur les participants : 49 % se sentant plus aptes à animer un groupe, 46 % à s'exprimer en public, 39 % à construire un point de vue. En revanche, comme évoqué précédemment, on observe des résultats plus mitigés pour les expérimentateurs non actifs au sein du comité citoyen, puisqu'ils n'ont pas participé de la même manière. La caisse alimentaire de Montpellier envisage d'ailleurs d'ouvrir le comité citoyen une fois tous les trois mois à tous les membres de l'expérimentation afin de tester de nouvelles voies pour engager la participation du plus grand nombre.

À Cadenet, l'appropriation du projet de caisse locale de sécurité sociale alimentaire a été très puissante pour les membres du CLAC, puisqu'ils ont créé *ex nihilo* toute la vision et le détail de son fonctionnement. Ils ont également développé une forte conscience politique. Pour les municipales de 2026, ils commencent à faire de la « vigilance » pour être sûrs que les listes participatives et citoyennes prennent véritablement en compte les enjeux démocratiques. Certains de leurs membres ont des trajectoires d'engagement très fortes, comme en témoigne le parcours de Dora, qui n'aurait jamais eu l'idée de prendre la parole au début du projet et qui récemment a présenté l'initiative sur France Inter. Enfin, le CLAC a favorisé un environnement propice à l'essaimage puisqu'il s'est retiré du projet de sécurité sociale alimentaire et a laissé la main en 2024 au nouveau comité citoyen (33 membres dont seulement cinq issus du CLAC), qui conduira l'expérimentation lui-même.

QUELS INGRÉDIENTS POUR LA FABRIQUE D'UNE CITOYENNETÉ ALIMENTAIRE ?

À travers les retours d'expérience de Montpellier et de Cadenet et ceux de la coopérative solidaire Cocoricoop, nous avons voulu mieux comprendre la fabrique d'une citoyenneté alimentaire. Pour compléter cette approche, nous avons également interrogé Melting Pot, un acteur spécialisé dans l'engagement citoyen des jeunes et VoisinMalin, une association visant à renforcer le pouvoir d'agir dans les quartiers populaires. Les principales

actions identifiées reprennent en grande partie les outils et postures de l'éducation populaire et peuvent être menées de manière successive ou simultanée. Elles se déclinent comme décrit ci-après.

Amener des citoyens de tous milieux à s'intéresser en portant un projet concret

Tout d'abord, il est important d'avoir un projet concret autour de l'alimentation. L'alimentation constitue une dimension universelle, mais au-delà du sujet, il faut que le projet soit tangible et puisse apporter des bénéfices et/ou des possibilités d'actions concrètes : distribution de chèques alimentaires, projet territorial impliquant les habitants, sortie de l'isolement, etc. Robin Guns de Cocoricoop relève également l'importance d'avoir des activités accessibles à tous qui ne nécessitent pas de compétences spécifiques pour laisser à tout le monde la possibilité d'agir (Guns, 2025).

Aller chercher les citoyens avec des démarches « d'aller vers »

Une fois le projet défini, il faut aller chercher des citoyens de tous âges et milieux sociaux. Cette mixité sociale permet d'éviter la reproduction des inégalités sociales dans l'exercice du pouvoir d'agir (Loisel et Rio, 2024). Elle permet également de développer l'empathie des uns envers les autres. La solidarité et les liens qui en découlent permettent à ces initiatives d'être fédératrices au-delà des fractures sociales. Conscientes de cet enjeu, les initiatives étudiées ont toutes développé des démarches « d'aller vers » pour éviter l'écueil de n'attirer que des populations militantes ou de classe sociale homogène : capitaliser sur le réseau associatif existant et les travailleurs sociaux, aller sur les marchés, faire des balades alimentaires, distribuer des tracts, etc. Pour autant, certaines populations restent très difficiles à toucher, surtout du côté des jeunes et des classes populaires. Ces catégories ne sont pas forcément présentes dans les cercles associatifs ou institutionnels classiques, d'où l'importance de développer des stratégies pour les inclure. Dans ce contexte, les associations comme Melting Pot et VoisinMalin représentent des bons exemples de pratique en la matière, Melting Pot en allant sur le terrain des jeunes au sens propre comme au figuré, VoisinMalin en faisant du porte-à-porte dans les quartiers populaires.

Mettre tous les participants sur un pied d'égalité concernant la légitimation de la parole

Du fait de la mixité recherchée, certaines personnes plus précaires ou peu diplômées peuvent se sentir moins légitimes à participer face à des personnes perçues comme plus « sachantes », du fait de leur niveau d'éducation, du poste qu'elles occupent, etc. Pour mettre tous les participants sur un pied d'égalité, il est essentiel de poser un cadre bienveillant dans lequel chaque voix compte et dans lequel l'expertise du vécu est reconnue. Killian Vallois de la caisse alimentaire commune de Montpellier mentionne que l'un des apports du comité citoyen est de mettre des visages sur la précarité alimentaire, car il n'y a pas qu'une typologie de « pauvres » et les personnes en précarité sont les mieux à même de témoigner de leur situation personnelle (Vallois, 2025).

Les postures d'animation bannissent l'infantilisation, la stigmatisation ou la position descendante d'expert. L'idée est de laisser la place à l'intelligence collective et de poser un cadre bienveillant et structurant qui va veiller au respect des règles de la prise de parole collective. Éric Gauthier du CLAC évoque également la nécessité de laisser de l'espace aux participants pour prendre des initiatives en ne prenant pas tout en charge en tant qu'animateur (Gauthier, 2025). Enfin, dans tous les cas, la convivialité est un élément essentiel qui fait que les personnes se sentent à l'aise et veulent revenir !

Équiper pour l'exercice d'une citoyenneté éclairée grâce à un apprentissage collectif

Les expérimentations de démocratie alimentaire commencent par un parcours d'apprentissage sur plusieurs semaines, qui va permettre une montée en connaissances sur le sujet et ses enjeux. Les connaissances fondamentales à acquérir sont l'approche des systèmes alimentaires, les fonctions de l'alimentation et les modèles alimentaires (Paturel et Ndiaye, 2019). À ce parcours s'ajoutent divers ateliers, qui vont permettre aux participants de s'approprier les outils démocratiques et de développer leur esprit critique, comme les mini-théâtres de controverse de Cadenet, au cours desquels un expert intervient et le public doit le contredire. De manière similaire, Melting Pot développe des ateliers de simulation démocratique pour que les jeunes comprennent mieux

le fonctionnement des institutions. Comme l'a mentionné Alexandre Pastor de Melting Pot, « *pour changer le système il faut d'abord comprendre les règles du jeu !* » (Pastor, 2025).

Garder les citoyens engagés : coconstruction et pouvoir de décision collectif

La coconstruction et la codécision sont au cœur des processus citoyens de démocratie. La coconstruction peut concerner tant la vision à long terme du projet que les détails de son exécution. Dans l'expérimentation de Montpellier, les discussions autour du conventionnement ont permis aux expérimentateurs membres du comité citoyen de décider ensemble des critères dans le cadre d'un débat démocratique. Ce débat est d'autant plus porteur qu'il va donner lieu à des décisions collectives. En effet, le débat sans pouvoir d'influence sur son issue peut conduire à une déception de la part des participants, voire à de la défiance vis-à-vis de la structure ou des institutions qui l'ont organisé (Loisel et Rio, 2024). Pour conserver l'engagement des participants sur le long terme, il est donc essentiel de ramener la sphère de décision au sein du comité citoyen.

QUELLES LIMITES À CE POUVOIR D'AGIR DÉVELOPPÉ PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE ?

Si la mise en œuvre des principes énoncés ci-dessus peut développer de manière efficace la reprise de pouvoir des citoyens sur leur alimentation, pour pouvoir être vraiment vecteurs de transformation, il faut qu'ils s'intègrent à un projet de société plus large.

Des initiatives qui demandent des ressources importantes

Le développement d'une citoyenneté active et responsable demande des ressources expertes, notamment en animation collective et en éducation populaire. Il demande aussi une certaine continuité, car l'engagement citoyen est un processus fragile et contextuel plutôt qu'un acquis permanent (Carrel, 2013). Dans la même veine, le problème du temps à consacrer par les personnes pour vraiment développer leur citoyenneté alimentaire et leur pouvoir d'agir est crucial. Les phases d'acquisition de connaissances et de débat se font souvent sur plusieurs séances pour

absorber l'information et laisser la réflexion individuelle et collective se développer. Les réunions de comités citoyens durent plusieurs heures et demandent une assiduité sur plusieurs mois. Si les initiatives citoyennes développent souvent des techniques pour retirer les obstacles à la participation (garde d'enfants, horaires choisis), il reste que nombre de personnes choisissent de ne pas participer à ces initiatives par manque de temps.

Quel rôle de l'État pour dépasser ces limites ?

Aujourd'hui, au-delà des programmes scolaires, le développement de compétences citoyennes par la base n'est pas jugé comme étant essentiel par les pouvoirs publics. Les ressources pour l'animation de ces initiatives autour de l'alimentation restent donc souvent liées aux subventions provenant d'institutions publiques ou privées. On peut légitimement se demander si ce modèle peut se répliquer à grande échelle et de manière pérenne dans le temps sans une réforme plus structurelle de l'éducation citoyenne. De même, la question se pose de comment dégager du temps citoyen pour que les individus soient égaux face aux opportunités d'engagement dans ces initiatives. Pour dépasser ce constat, la recherche sur les démocraties alimentaires apporte un élément de réponse, car celles-ci reprennent l'idée d'un droit à l'alimentation (Paturel & Ndiaye, 2019). Qui dit droit dit devoir, pas seulement de la part des citoyens mais aussi de la part de l'État. Si l'alimentation est un droit, comment l'État peut-il soutenir ces initiatives afin que les citoyens puissent pleinement l'exercer et participer aux décisions qui les affectent directement ou indirectement dans le cadre des politiques alimentaires ?

CONCLUSION

Pour clore cette étude et répondre à la problématique de l'association Du vote à l'assiette sur la pertinence de l'alimentation comme levier d'engagement citoyen, nous pensons que l'alimentation est un premier point d'accroche très puissant pour engager les individus. Mais cela ne suffit pas. La fabrique citoyenne, ainsi que la participation et le développement du pouvoir d'agir des individus, nécessitent la mise en place d'un cadre et d'outils spécifiques, un temps long et des ressources

plus ou moins importantes selon l'ambition. Ces modalités, une fois mises en place, peuvent contribuer à éveiller les consciences, favoriser l'émancipation des mangeurs et développer de manière significative leurs capacités et leur pouvoir d'agir. Cependant, en prenant en compte les limites énoncées en dernière partie, il est évident que le passage à l'échelle de ce pouvoir d'agir citoyen ne pourra se faire sans une adaptation des pouvoirs publics à ces nouvelles formes de participation populaire. Comme le mentionne la chercheuse Manon Loisel, l'enjeu est maintenant de développer la capacité d'écoute des institutions et des élus pour qu'ils prennent en compte la parole citoyenne⁵.

BIBLIOGRAPHIE

Cantuel, L. (2024). *Faut-il en finir avec l'aide alimentaire* ? Éditions Fondation Jean Jaurès. <https://www.jean-jaures.org/publication/faut-il-en-finir-avec-laide-alimentaire/>

Carrel, M. (2013). *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*. ENS Éditions. 10.4000/books.enseditions.5236

Jain N. (2024). *Qu'est-ce que l'engagement civique ? Définition, activités, exemples, importance et stratégies*. Ideascale. <https://ideascale.com/fr/blogues/quest-ce-que-lengagement-civique/>

Fischler, C. (1990). *L'omnivore*. Éditions Odile Jacob.

Lang, T. (1998). Towards a food democracy. In S. Griffiths & J. Wallace (Eds.), *Consuming passions. Cooking and eating in the age of anxiety* (p. 13-23). Manchester University Press.

Le Velly, R. (2017). *Sociologie des systèmes alimentaires alternatifs. Une promesse de différence*. Presses des Mines. 10.4000/sdt.28604

Loisel, M. & Rio, N. (2024). *Pour en finir avec la démocratie participative*. Éditions Textuel.

Paturel, D. & Ndiaye, P. (2019). *Démocratie alimentaire : de quoi parle-t-on ?* Chaire Unesco Alimentations du monde. <https://www.chaireunesco-adm.com/Democratie-alimentaire-de-quoi-parle-t-on>

Thoury, C. (2024). *Sortir de la crise démocratique Rapport annuel sur l'état de la France en 2024*. Conseil économique social et environnemental. https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2024/2024_17_RAEF_2024.pdf

Scherer, P., Walser, M., Havet, C., Levionnois, S., Tête, E., Akermann, G. & Bricas, N. (2024). *La Caisse alimentaire commune de Montpellier – Une recherche-action de démocratie alimentaire*. https://tav-montpellier.xyz/?Experimentation/download&file=caisse_rapport.pdf

Sen, A. (1983). *Poverty and Famines: An Essay on Entitlements and Deprivation*. Oxford University Press. 10.1093/0198284632.001.0001

Entretiens

Gauthier E., animateur, Association au Maquis, entretien téléphonique le 28/02/2025.

Guns R., co-fondateur et ancien coordinateur, coopérative Cocoricoop, Ciney (Belgique), entretien téléphonique le 17/02/2025.

Pastor A., fondateur de Melting Pot, entretien le 20/02/2025 à Marseille.

Vallois K., chargé de projet, caisse alimentaire commune de Montpellier, entretien téléphonique le 19/02/2025.

Remerciements

Merci à Carole Sadaka de l'association Du vote à l'assiette pour avoir proposé le sujet et pour son soutien. Merci également à Maëlis Horellou de Carav'alim, Betty Haubout de VoisinMalin, Romane Cloquet et Julianne Collin de la Cellule manger demain (Belgique) et Anne Thibaut de Canopéa (Belgique) pour leur aide.

5. Loisel M. (2024). *Faut-il « en finir » avec la démocratie participative* ? Douce France sur France Culture. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/sous-les-radars/faut-il-en-finir-avec-la-democratie-participative-7184855> (consulté le 11/03/2025)